

DIU ARTHROSCOPIE

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	1 an
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Acquisition des connaissances pratiques et théoriques permettant la réalisation d'arthroscopies.

Compétences développées

L'objectif du diplôme interuniversitaire (DIU) d'arthroscopie est d'assurer la formation initiale des internes et assistants et complémentaire des praticiens dans le domaine de l'arthroscopie. Ce diplôme, reconnu par l'Ordre des Médecins Français, donne droit au titre : Arthroscopie (titre universitaire autorisé sur les plaques et ordonnances par l'Ordre National des Médecins en date du 11/02/2011).

Les compétences développées au cours de l'enseignement ont pour but d'appréhender tous les aspects de la chirurgie arthroscopique aussi bien techniques que ceux se rapportant aux affections traitées.

Toutes les articulations seront envisagées avec pour chacune d'entre elles, indications, contre-indications, anesthésie, installation, voies d'abord, complications, résultats des différentes procédures et état de l'art.

L'endoscopie extra-articulaire sera elle aussi enseignée selon le même schéma pédagogique.

Conditions d'admission

Public concerné et titres requis :

Les titulaires d'un diplôme d'Etat français de docteur en médecine.

Les internes de spécialités, quelle que soit la filière choisie.

Les étudiants étrangers inscrits à un DIS.

les étudiants français ou étrangers en cours de spécialisation dans le domaine de la chirurgie orthopédique et traumatologique

les étudiants étrangers inscrits à une DFMSA / DFMS dans la spécialité "chirurgie orthopédique et

traumatologique"

les titulaires du diplôme d'état français, ou d'un pays de l'Union Européenne, de docteur en médecine, spécialistes en chirurgie orthopédique et traumatologique, dans le cadre de la formation médicale continue, les médecins spécialistes en chirurgie orthopédique qui sont qualifiés dans leur pays d'origine, après accord du responsable régional du DIU et du coordinateur interrégional du DIU.

L'autorisation d'inscription est prononcée par le directeur de l'enseignement après examen du dossier (CV et lettre de motivation).

Inscription

La procédure d'inscription comporte deux étapes :

1 - Candidature

Vous devez déposer un dossier via l'application de candidature universitaire e-candidat. Les validations se feront en ligne par le responsable de la formation et/ou le secrétariat pédagogique.

Période d'ouverture de la plateforme e-candidat : du 1^{er} juillet 2023 au 30 novembre 2023 :

Toutes les places ont été pourvues pour l'année 2023 2024 - les candidatures sont closes.

Période d'étude des candidatures : Novembre 2023

> Accédez à la plateforme E-Candidature

2 – Inscription administrative

Une fois autorisé(e) à vous inscrire, le dossier d'inscription et un lien d'inscription pédagogique vous seront envoyés. Vous pourrez alors communiquer les pièces justificatives demandées.

3 - Tarifs

Ce diplôme est ouvert à la formation continue et à la formation initiale.

Montant des frais de formation pour l'année 2022-2023:

Reprise d'études financée (FC) : 630 €

Reprise d'études non financée (FC) : 503 €

Formation initiale (**chef de clinique***, **interne*** et **assistant***) : 290€

*exerçant sur le territoire français

Montant des Droits d'Inscription Universitaire (DNI): 170 € pour l'année universitaire 2022-2023 fixés annuellement par arrêté ministériel.

Contenu de la formation

Volume horaire : 96 heures.

Stage pratique : 6 mois.

Merci de consulter le livret du stagiaire mis à disposition dans les documents à télécharger

Séminaires:

- "Autres articulations" à Strasbourg 8 et 9 Février 2024 Annulée le 12/01/2024 :

Reprogrammée le jeudi 21/03/2024 et vendredi 22/03/2024.

L'enseignement se fera à l'amphithéâtre de la Faculté de Chirurgie Dentaire Robert Frank, 8 Rue Sainte Elisabeth - 67000 STRASBOURG.

- "Genou" à Rennes 11 au 13 avril 2024 :

11 et 13 avril : l'amphi du Centre Cardio-Pneumologique (niveau 1) de l'Hôpital Pontchaillou de Rennes.,

12 Avril : lieu à préciser

- "Epaule " à Nice 2 et 3 mai 2024

Examen le vendredi 7 juin 2024 de 10h à 12h inscription sur SIDES NG

Mémoire à adresser avant le 15 juillet 2024 à memoire.arthro@gmail.com

Contrôle de connaissances

Examen de fin d'études consistant en une épreuve écrite et la rédaction d'un mémoire.

Le stage pratique a une durée de 6 mois ou de 2 fois 3 mois(ou plus, si l'étudiant le désire), avec une présence minimum de 2 demi-journées par semaine. Pour chaque étudiant, le moniteur responsable du stage doit être membre titulaire de la Société Francophone d'Arthroscopie, reconnu membre formateur par le bureau du D.I.U et de la SFA. Cf. <http://www.sofarthro.com/le-congres/diu/stages-et-formateurs> Le stage est sanctionné par une fiche d'évaluation complétée par le moniteur de stage et adressée par celui-ci au plus tard le 1er Septembre 2024 La fiche d'évaluation sera adressée aux étudiants dans le courant de l'année universitaire.

Adresses et coordonnées

Directeur d'enseignement :

Professeur Thomas BAUER

thomas.bauer@aphp.fr

Assistante médico-administrative :

Madame Sophie JEANNIN

Hôpital Ambroise Paré

9, avenue Charles de Gaulle

92100 BOULOGNE

Tél. : 01 49 09 45 59

Fax : 01 49 09 44 90

sophie.jeannin@aphp.fr

Contacts formation continue

Pour toute question concernant votre inscription administrative à l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, contactez :

Madame Sylvie PERRAULT - sylvie.perrault@uvsq.fr

Pour un traitement plus rapide de votre demande, merci de préciser, la **formation concernée** ainsi que votre **Nom et Prénom.**